

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Utopia
Mobilisation pour l

Utopia 56

Mobilisation pour les exilé.e.s

Sommaire

VALEURS	4
CHIFFRES CLÉS 2020	5
CONTEXTE DE NOS ACTIONS ET BÉNÉFICIAIRES	6
Contexte	6
Bénéficiaires	7
Les mineur.e.s	7
Les hommes majeurs	8
Les femmes et familles	9
ACTIVITÉS	10
Tableau des missions par antenne	10
Nos missions	11
L'hébergement solidaire	11
Les maraudes	14
L'accompagnement	15
Les antennes	18
Le bénévolat	21
PROJETS RÉALISÉS ET FAITS MARQUANTS	23
L'évolution de nos activités suite à l'apparition de la COVID-19	23
(Ré)Ouverture de l'antenne à Grande-Synthe	23
Duplication des maisons pour MNA	24
Collaboration avec des paroisses et lieux alternatifs en Ile-de-France	25
Création d'une antenne Utopia 56 à Dijon	25
STRUCTURATION D'UTOPIA 56	26
PARTENAIRES, SUBVENTIONS ET ADHÉRENTS	29
LISTE PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE TERRAIN	30
ORIENTATIONS 2021	31

VALEURS

Utopia 56 est une association de mobilisation de citoyen.ne.s venant en aide aux personnes exilées, ainsi qu'aux personnes isolées et sans-abri, partout où l'urgence l'exige.

Devant de nombreux constats alarmants et les manquements étatiques flagrants, nous nous engageons à :

Aider matériellement, administrativement et juridiquement toutes les personnes qui le souhaitent grâce à la distribution de matériel d'urgence, à l'hébergement solidaire, aux collectes de dons matériels et à une orientation personnalisée vers les associations et les dispositifs juridiques, sociaux et administratifs adaptés.

Chacune des huit antennes d'Utopia 56 organise ses missions autour de valeurs communes, que toutes s'engagent à respecter et à mettre en oeuvre :

1. **L'écoute et le respect** des histoires et projets de vie de chaque personne à qui nous venons en aide, afin de leur offrir un support et un suivi en cohérence avec leur vécu et leurs projets.
2. **L'entraide et la solidarité** envers les personnes exilées et isolées à travers la promotion de l'engagement bénévole citoyen. A Utopia 56, nous défendons l'idée que faciliter le bénévolat pour des actions de soutien au plus proche des personnes exilées permet une meilleure prise de conscience des conditions indignes dans lesquelles ces personnes se retrouvent à leur arrivée en France. Après avoir pu constater eux-mêmes ces conditions sur le terrain, les bénévoles sont sensibilisés et plus à même de dénoncer ce non-accueil, et de sensibiliser à leur tour un plus grand nombre de personnes. Cette prise de conscience permet ensuite des actions de dénonciation et de sensibilisation plus efficaces.
3. **La lutte contre la précarité et en faveur de la dignité** pour les personnes exilées, en rendant visibles les conditions d'accueil de ces dernières en France par le biais notamment des plaidoyers. Chaque jour et chaque nuit, nos équipes sont sur le terrain, dans différentes régions de France. Elles observent des situations, collectent des témoignages, comptabilisent des données et permettent ainsi de dénoncer les conditions de vie aberrantes et dévastatrices auxquelles sont contraintes une grande partie des personnes exilées. Ces témoignages alimentent ensuite un plaidoyer, des rapports ou encore des recours devant le tribunal administratif.

Nous remercions chaque personne, participant de près ou de loin, à la diffusion de ces valeurs de respect et de partage, selon cette philosophie que chacun.e peut aider, à sa manière et selon ses moyens.

CHIFFRES CLÉS 2020

+2 500 

Maraudes sur nos
antennes

+6 000 

Tentes et 25 000
couvertures distribuées

+10 000 

T-shirts, pantalons, sous-
vêtements, etc, distribués

+4 000 

kits d'hygiène
distribués

+1 600 

Personnes / semaine
aidées sur les maraudes

+2 700 

Bénévoles engagé.es
(200/jour)

+70 000 

Journées de
volontariat

+300 

Hébergeur.ses solidaires
dans notre réseau

143 

mineur.e.s non
accompagné.e.s (MNA)
hébergés dans nos maisons

5 

Maisons d'accueil pour
jeunes en recours
(partenariat avec MSF)

CONTEXTE DE NOS ACTIONS ET BÉNÉFICIAIRES

Contexte

L'action menée par Utopia 56 s'inscrit dans un contexte similaire à celui du temps de sa création en 2015 : celui d'une politique de non-accueil et d'une immigration choisie de la part du gouvernement français. Cette politique est développée à une échelle européenne avec l'adoption successive de réformes et de règlements, auxquelles s'ajoute la répression des personnes œuvrant en soutien aux populations en exil, que cela soit en Méditerranée, à la frontière franco-anglaise, à la frontière franco-italienne ou encore dans les Balkans. En plus d'aller à l'encontre des droits humains et de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, cette politique démontre une véritable méconnaissance des réalités du terrain.

En raison de la crise de la COVID-19, le nombre de nouvelles arrivées en France a diminué en 2020. Ainsi, environ 95.600 demandes d'asile (mineur.e.s inclus), ont été introduites à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), soit une baisse de 28 % par rapport à l'année 2019, après plusieurs années de hausse soutenue, avec un taux de protection de 23,7% et 37,7% après recours. Le nombre de demandeurs d'asile était donc moins important en 2020, mais pas le nombre de personnes démunies vivant à la rue. Le contexte sanitaire a considérablement accru la précarité et l'isolement des personnes exilées, mais aussi des personnes sans-abri de manière générale, quel que soit leur statut administratif. De nombreuses personnes se sont également retrouvées à la rue pour la première fois suite à la crise de la COVID-19. Ainsi, notre soutien auprès des populations non exilées, mais se retrouvant à la rue et isolées, s'est particulièrement intensifié en 2020.

La procédure de demande d'asile a été grandement impactée par la crise sanitaire. L'accueil des demandeurs.es d'asile en entretien à l'Ofpra a dû être interrompu pendant la durée du premier confinement et n'a pu reprendre que progressivement à son issue. La dématérialisation des prises de rendez-vous en préfecture a été intensifiée sous prétexte de gestion de la crise sanitaire, contribuant à complexifier le processus pour les personnes nouvellement arrivées, avec des délais de réponse fortement rallongés. Une situation qui n'a fait qu'accroître la précarité des demandeurs.es d'asile et des primo-arrivant.e.s. Si les files d'attente ont disparu, chaque usager est désormais renvoyé devant l'écran d'un ordinateur ou de son téléphone pour espérer accéder à une première demande ou pour un renouvellement de titre de séjour.

L'action des associations œuvrant sur le terrain en soutien aux personnes exilées et isolées a également été impactée. Ces dernières ont dû s'adapter aux nouvelles exigences du contexte, avec le plus souvent des effectifs réduits, contraignant ainsi leurs capacités d'actions. En sus, la répression à l'encontre des aidant.e.s pour "délit de solidarité" et l'entrave à l'aide associative n'ont cessé. Ainsi, à Calais, les forces de l'ordre verbalisent systématiquement les équipes réalisant les maraudes pour non-respect du confinement et du couvre-feu.

La crise sanitaire n'a cependant pas impacté la politique de refoulement, de dissuasion et d'invisibilisation pratiquée par les pouvoirs publics et les forces de l'ordre. Ainsi, la violence systématiquement infligée aux personnes exilées en France a perduré, continuant à être étayée de

nombreux témoignages et rapports d'associations. Le démantèlement régulier des camps, sans solution proposée en contrepartie, a également continué, avec toujours des conséquences plus désastreuses encore sur la condition physique et psychologique des personnes exilées concernées par ces opérations. L'évacuation du camp de Saint-Denis en novembre 2020 en est un parfait exemple : si les familles et femmes seules ont pu être hébergées suite à l'évacuation, plusieurs centaines d'hommes seuls ont été laissés à la rue. Pire, après leur avoir confisqué leurs affaires (tentes, couvertures, etc.), les forces de l'ordre ont chassé ces hommes à travers les rues afin qu'ils ne puissent se regrouper, les laissant plus démunis qu'auparavant.

Bénéficiaires

De par leurs caractéristiques de vulnérabilité, tout comme par leurs différences dans leurs parcours administratifs, les bénéficiaires de nos actions peuvent se diviser en trois groupes : **les mineur.e.s isolé.e.s, les hommes majeurs isolés, et les femmes isolées et familles.**

Les mineur.e.s

La moitié de nos actions à Utopia 56 concerne les mineur.e.s non accompagné.e.s refusé.e.s une première fois par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance).

Le cas particulier des mineur.e.s non accompagné.e.s



Selon la loi internationale, un.e mineur.e non accompagné.e (MNA) est avant tout un enfant. Il ou elle ne peut être considéré.e comme un étranger.e en situation irrégulière dans un premier temps. Pourtant, ce sont des milliers de mineur.e.s qui vivent dans la rue aujourd'hui en France après un parcours migratoire souvent chaotique. Beaucoup ne sont pas pris.es en charge par les services de l'État alors qu'ils.elles devraient bénéficier d'une protection inconditionnelle au titre de l'enfance en danger.

Lorsqu'un.e mineur.e arrive en France et veut rester sur le territoire français, il.elle doit être mis.e sous la protection de l'aide sociale à l'enfance (ASE), qui relève de la compétence des conseils

départementaux. La France a l'obligation de protéger ces mineur.e.s jusqu'à leur majorité, même s'ils.elles ne déposent pas de demande d'asile.

Seulement, en France, les évaluations de minorité des étranger.e.s sont un véritable parcours du combattant. Le jeune primo-arrivant mineur doit se présenter à un dispositif d'évaluation pour obtenir un premier entretien, durant lequel il.elle détaille son parcours et présente ses papiers d'identité, s'ils sont en sa possession. En attendant cet entretien, qui peut être fixé avec un délai de plus d'un mois, il.elle doit être mis.e à l'abri, ce qui n'est pas toujours le cas. En attendant la décision de protection, qui est généralement remise 5 jours après l'entretien, le.la jeune doit être mis.e à l'abri par l'ASE.

Si l'entretien aboutit sur une décision positive, soit une reconnaissance de minorité, le.la jeune est pris.e en charge par l'ASE du département dans lequel il.elle a déposé sa demande jusqu'à sa majorité, ce qui inclut l'accès à un hébergement, à la santé, à un suivi social et à la scolarisation. Si l'entretien aboutit sur un refus de reconnaissance de minorité, le.la jeune peut faire appel de la décision devant le juge des enfants. Parfois, les juges demandent une expertise des papiers du.de la jeune (dont il ne dispose pas forcément sur place) et/ou un test osseux ([un examen inadapté et imprécis](#), dont le résultat, pourtant aléatoire, peut avoir des conséquences désastreuses pour la vie du jeune). Entre la date de lancement du recours et le passage devant le juge, il peut s'écouler entre 1 à 14 mois, durant lesquels les jeunes se retrouvent dans un vide juridique. Ils.elles ne sont alors considéré.e.s ni comme adulte ni comme mineur.e et n'ont accès à aucune des structures prévues pour l'un ou l'autre de ces publics, ni ne reçoivent d'aide financière. Des centaines de jeunes en recours sont ainsi laissé.e.s à la rue par les pouvoirs publics.

Sans famille, ces jeunes trouvent en France un environnement hostile qui accroît leur isolement : opacité et labyrinthe administratif, manque de structures d'accueil et harcèlement policier. C'est pourquoi Utopia 56 a fait de ces mineur.e.s en recours un axe principal de son action.

A travers des maraudes, nous identifions les jeunes, les orientons et les hébergeons en fonction de nos capacités grâce à notre réseau d'hébergement de long terme et d'urgence. Aux côtés d'autres associations et de particuliers, nous réalisons un suivi administratif, médical et psychologique, et les accompagnons dans la formulation de leur recours auprès du juge des enfants. En Ile-de-France, Indre-et-Loire, Occitanie et Bretagne, nous menons ces actions en collaboration avec Médecins Sans Frontières France. Certaines antennes, comme celle de Tours, sont spécialisées dans l'hébergement et l'accompagnement des mineur.e.s non accompagné.e.s.

En 2020, **143 mineur.e.s non accompagné.e.s ont été hébergé.e.s et accompagné.e.s sur du long terme**. Selon MSF, près de 50 % des jeunes que nous accompagnons, soit 1 jeune sur 2, sont reconnu.e.s mineur.e.s suite à leur recours.

Les hommes majeurs



Les hommes majeurs isolés constituent la population en situation de rue la plus visible, étant nombreux à ne pas être hébergés et à dormir encore dans la rue. Un grand nombre de nos maraudes est alors centré sur l'information, l'orientation, l'accès au droit et l'accompagnement de ce public.

Avec pour objectif d'aller vers eux, nous organisons une partie de nos maraudes de distribution de matériel et d'information auprès des hommes majeurs isolés dans des campements, lors des distributions de nourritures ou lors des permanences associatives. Notre but est de permettre à toute personne exilée d'avoir accès aux informations liées à ses démarches et ainsi de lui permettre un meilleur accès à ses droits fondamentaux. En lien avec de nombreuses associations, collectifs ou partenaires, nous centralisons les informations afin d'orienter au mieux les personnes rencontrées lors de nos maraudes.

Nous pouvons parfois être amené.e.s à accompagner des personnes exilées à la préfecture, à l'hôpital ou encore à des rendez-vous avec des travailleur.se.s sociaux.les ou des avocat.e.s. Dans certaines antennes, notamment à Calais et Lille, nous avons pu ouvrir des permanences juridiques et sociales dans nos locaux grâce à nos bénévoles ainsi qu'en partenariat avec des associations locales spécialisées dans le domaine juridique et social.

En 2020, **plus de 1.600 personnes ont été rencontrées et aidées lors de nos maraudes chaque semaine** (dont majoritairement des hommes seuls).

Les femmes et familles



Largement rendues invisibles lors de leur parcours, soit par une prise en charge plus rapide, soit à cause de leur disparition dans les réseaux de traite d'êtres humains, les femmes sont pourtant presque aussi nombreuses que les hommes parmi la population exilée. Les femmes seules et familles (dont beaucoup comptent des enfants en bas âge ou des nouveau-nés) sont également nombreuses parmi les personnes en situation de rue, alors qu'elles sont les plus vulnérables. En raison de la saturation des dispositifs d'hébergement mis en place par l'Etat à travers le 115 ou le Samu Social, beaucoup ne peuvent accéder à des solutions d'hébergement ou n'en bénéficient que de manière très restreinte.

Ainsi, six antennes interviennent auprès des familles et femmes seules : Calais, Grande-Synthe, Lille, Paris, Rennes et Toulouse. A Calais et à Paris, un dispositif d'hébergement citoyen d'urgence est mis en place afin de leur permettre de bénéficier d'un abri. A Lille, l'hébergement citoyen à long terme pour les mineur.e.s se fait en collaboration avec des partenaires locaux.

Des maraudes de nuit sont également mises en place dans ces six antennes afin de repérer d'éventuelles familles et femmes seules à la rue, de les informer et de leur fournir le nécessaire en matière de nourriture, de produits d'hygiène, de vêtements ou autres (poussettes, etc.). Dans le cas où toutes nos places d'hébergement d'urgence sont saturées, nous distribuons des tentes et des couvertures pour la nuit aux familles et aux enfants et les aidons à s'installer.

Les équipes veillent également à orienter les femmes seules et les familles vers les structures, associations et dispositifs adaptés selon leurs besoins (administratif, juridique, médical, psychologique, social, etc.), et les accompagnent dans leurs démarches. A Calais et à Lille, une

permanence est mise en place en partenariat avec d'autres associations spécialisées afin d'accompagner au mieux ces populations. Nous veillons à orienter les femmes que nous rencontrons vers les associations qui leur sont dédiées et à ce qu'elles puissent bénéficier d'un véritable suivi.

Les femmes isolées sont prioritaires pour l'hébergement en raison de leur vulnérabilité extrême aux situations de rue, et peuvent également avoir des demandes spécifiques en matière de soins et d'accompagnement en raison des violences physiques, psychologiques et sexuelles subies lors du parcours migratoire.

ACTIVITÉS

Tableau des missions par antenne

		Calais	Dijon	Grande -Synthe	Lille	Paris	Rennes	Toulouse	Tours
HÉBERGEMENT	Long terme mineur.e.s - Accueillons								
	Long terme mineur.e.s - dispositif local								
	Long terme jeunes majeur.e.s								
	Urgence mineur.e.s								
	Urgence familles et femmes isolées								
	Urgence hommes seuls								
MARAUDES	Distribution de matériel								
	Distribution alimentaire								
	Information et orientation								
ACCOMPAGNEMENT	Social et médical								
	Administratif et juridique								

Nos missions

Sur le terrain, trois missions principales en soutien aux personnes à la rue se dégagent : **l'hébergement long terme et d'urgence, les maraudes de distribution et d'information, et l'accompagnement social, médical, juridique et administratif.** En parallèle, un important travail de plaidoyer est mené au niveau national et local, basé sur l'ensemble des données collectées sur le terrain. L'ensemble de ces activités peuvent être mises en place grâce à une intense collaboration inter-associative avec de nombreuses associations locales comme internationales.

L'hébergement solidaire

- **L'hébergement mineur.e.s long terme "accueillons"**

Suite aux constats alarmants de nos équipes sur la situation des mineur.e.s, nous avons lancé le programme Accueillons avec **Médecins Sans Frontières France (MSF)** en 2017. Ce programme propose un hébergement solidaire à long terme pour les mineur.e.s non accompagné.e.s non pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et qui ont entamé un recours juridique pour la reconnaissance de leur minorité en Ile-de-France auprès du juge des enfants. L'hébergement solidaire a pour définition de pallier les failles de la prise en charge étatique. Notre dispositif permet aux mineur.e.s isolé.e.s de pouvoir se reposer pendant qu'ils.elles entament leurs démarches, qui peuvent durer jusqu'à 18 mois, et de se sortir plus facilement de cette situation juridique complexe. En parallèle de l'hébergement, ces jeunes bénéficient également d'un suivi médical, administratif, social et juridique, notamment pour leur recours.

L'hébergement solidaire se divise en deux temps :

- un premier temps passé en maison partagée (minimum 4 mois),
- un second temps passé chez des hébergeur.se.s citoyen.ne.s (jusqu'à la fin du recours, soit de quelques mois à 16 mois).

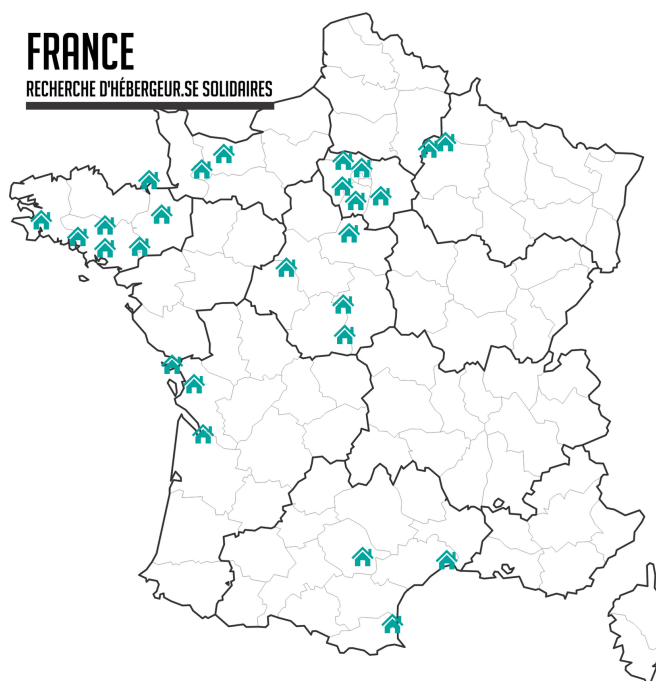
Les jeunes à qui la reconnaissance de minorité a été refusée par le DEMIE (dispositif d'évaluation du de la minorité du département) sont identifié.e.s dans la rue par les équipes d'Utopia 56 lors de maraudes d'information, puis orienté.e.s vers le centre d'accueil et d'orientation administratif et médical de MSF à Pantin afin d'entamer un recours. En sus d'un accompagnement pour leur recours, les équipes de MSF leur proposent également de réaliser un check up santé et de profiter d'un suivi social et psychologique s'ils le souhaitent.

En fonction des places disponibles en hébergement et des critères d'inclusion définis par MSF France, des jeunes sont identifié.e.s pour rejoindre l'une des maisons du programme Accueillons. Leur durée de séjour dépend ensuite du degré d'accompagnement nécessaire au jeune pour se préparer à un départ en réseau d'hébergement. Les équipes d'Utopia 56 y assurent la gestion de la vie quotidienne (autonomisation des jeunes à travers l'entretien de la maison, l'organisation des repas mais aussi à travers la mise en place d'activités et aussi en soutien scolaire), tandis que les

équipes de MSF assurent le suivi et l'accompagnement des jeunes (médical, administratif et juridique).

L'objectif est de faire de ces maisons un lieu de répit pour les jeunes et de réadaptation sociale en petit collectif, où une certaine autonomie et autogestion positive sont proposées. Ces maisons permettent aussi aux jeunes de se retrouver dans un environnement serein pour faciliter leur suivi juridique et médical, et optimiser l'apprentissage du français. Tous ces facteurs sont cruciaux quant à la future intégration des jeunes mineur.e.s en hébergement citoyen que ce soit pour les accueillant.e.s ou pour les jeunes accueilli.e.s.

Ainsi, une fois que leurs démarches sont faites et que les jeunes sont suffisamment stabilisé.e.s, ils.elles peuvent partir en hébergement solidaire en Ile-de-France ou en région, le temps que leur recours soit réalisé et dans la mesure des places disponibles au sein du réseau d'hébergement solidaire. Ce dispositif d'hébergement solidaire long terme consiste en un groupement de 2 à 3 hébergeur.se.s bénévoles qui accueillent 1 à 2 jeunes pendant le temps du recours et selon le souhait du ou de la jeune d'être hébergé.e. En parallèle, les jeunes continuent à être suivi.e.s médicalement par MSF et à bénéficier d'un suivi psychologique. L'hébergement solidaire chez des particuliers s'inscrit dans la continuité de l'hébergement par le biais des maisons, permettant aux jeunes de faire partie d'un noyau familial, de prendre du recul vis-à-vis de leurs situations administratives et de commencer à se construire une identité sociale, des repères et un réseau sur lequel s'appuyer. Les liens qu'ils.elles créent avec les hébergeur.se.s leur seront utiles pour leurs futurs, au-delà du temps passé au sein du dispositif.



Le programme permet aux jeunes MNA de ne pas se retrouver à la rue ou d'en sortir. Après le plus souvent des mois d'errance, ils.elles peuvent retrouver une certaine stabilité et sécurité. Accueillons a pour vocation de s'inscrire dans une démarche bienveillante à l'intention de cette population très vulnérable et délaissée par nos institutions. Cette dernière doit être accompagnée d'un travail

essentiel de dénonciation des dysfonctionnements concernant cette non-prise en charge par les institutions, dans le but qu'un jour, la prise en charge des jeunes durant la période de leur recours juridique soit imposée aux départements.

Les maisons du programme Accueillons



En 2019, nous avons ouvert une première maison à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), pouvant accueillir 9 jeunes sur du moyen terme. La maison a ensuite été délocalisée à Epinay-sur-Seine. Cette expérimentation a constitué une première réussite, à la suite de laquelle nous avons décidé d'ouvrir d'autres maisons sur ce même modèle.

En 2020, une seconde maison a été ouverte à Sevrans. L'ouverture de ces maisons a été rendue d'autant plus pertinente en raison des conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19. Ainsi, la crise a eu un impact direct sur notre capacité à pouvoir démarcher de nouveaux.elles hébergeur.se.s. De même, pour la sécurité de chacun, pour éviter la propagation du virus et pour respecter les règles sanitaires, nous avons dû suspendre les départs de nouveaux.elles jeunes en réseau d'hébergement pendant plusieurs mois.



Dans le cadre du programme Accueillons, **101 mineur.e.s ont été hébergé.e.s et accompagné.e.s** en 2020, **dont 15 filles**. Parmi ces jeunes, 42 sont passés par les maisons à Epinay-sur-Seine, Sevrans ou Tours (maison hors programme accueillons mais hébergeant certain.e.s jeunes du programme), et 59 ont été hébergé.e.s grâce à notre réseau de 98 hébergeur.se.s solidaires.

- **L'hébergement mineur.e.s long terme dispositif local**

Les antennes d'Utopia 56 développent également des réseaux d'hébergement locaux à Rennes et Tours. Ces réseaux se basent sur le développement de pôles dédiés au sein d'Utopia 56 et sur des coopérations associatives locales, permettant aujourd'hui de suivre et/ou d'héberger une

cinquantaine de mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA) sur ces deux antennes le temps de leur recours pour la reconnaissance de leur minorité.

Une troisième maison entièrement gérée par Utopia 56 a également ouvert ses portes en 2020 à Tours, où nous sommes la seule association à héberger des MNA en recours. La maison accueille des MNA en recours en Indre-et-Loire, ainsi que des MNA en recours en Ile-de-France et suivis par MSF, pour lesquels des places ont été mises à disposition.



En parallèle du programme Accueillons, ce dispositif local prend en charge de jeunes MNA en situation de recours administratif ailleurs qu'en Ile-de-France. Leurs démarches sont réalisées avec l'aide d'organisations locales. Ainsi, des collaborations à échelle locale sont créées et maintenues, toutes avec l'objectif commun de pouvoir sortir des jeunes de la rue et de les accompagner dans leurs démarches sociales et culturelles d'intégration en France.

En 2020, **42 mineurs ont été hébergés et accompagnés** (uniquement des garçons) via nos dispositifs locaux.

- **L'hébergement long terme jeunes majeur.e.s**

L'hébergement long terme pour les jeunes majeur.e.s est une action spécifique à l'antenne de Dijon, qui s'est développée pour répondre à la problématique à laquelle faisaient face certains MNA. Une fois arrivé.e.s à leur majorité, ils.elles sont remis.es à la rue par l'aide sociale à l'enfance, alors même qu'ils.elles sont encore scolarisé.e.s et qu'ils n'ont pas démarré leurs démarches en vue de l'obtention d'un titre de séjour. Grâce à un réseau de quelques hébergeur.se.s long terme et d'urgence, ces jeunes majeurs sont hébergé.e.s jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce qui leur laisse le temps d'entamer leurs démarches de régularisation et/ou d'obtenir leur diplôme.

Au sein des dispositifs locaux de Rennes et de Tours, nos équipes accompagnent les jeunes qui approchent de leur majorité et ne sont pas reconnu.e.s mineur.e.s pour la construction de leur projet de vie.

En 2020, **3 jeunes majeurs ont été hébergés et accompagnés** (uniquement des garçons) via ce dispositif.

- **L'hébergement d'urgence**



En avril 2017, Utopia 56 a lancé un réseau d'hébergement solidaire pour les publics les plus vulnérables, afin de pouvoir les mettre à l'abri durant la nuit. L'hébergement solidaire consiste en un hébergement d'urgence pour les femmes seules, familles et personnes en situation d'extrême vulnérabilité ; mais aussi pour les mineur.e.s non accompagné.e.s non reconnu.e.s comme tel par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous proposons ainsi aux bénévoles citoyen.ne.s solidaires d'ouvrir leur porte et de donner un espace de répit et de bienveillance. Comme pour le bénévolat, Utopia 56 propose un cadre simple et un accompagnement aux hébergeur.se.s. Nous mettons en relation des citoyen.ne.s solidaires et des personnes sans solution de logement.

Depuis 2020, nous collaborons avec plusieurs paroisses à Paris et en proche banlieue qui ouvrent leurs portes et nous permettent de proposer davantage de solutions d'hébergement d'urgence pour les femmes seules et les familles, ainsi qu'avec plusieurs lieux alternatifs.

Fin 2020, deux nouveaux lieux ont commencé à accueillir des mineurs à Paris : La Maison Verte et La Confiserie. Ces lieux sont mis à disposition pour une durée déterminée par nos partenaires le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et la Mission Populaire Évangélique de France. La gestion des lieux est entièrement assurée par Utopia 56, avec l'aide de nombreux bénévoles qui assurent une présence quotidienne. Des activités culturelles, sportives et des cours sont organisés avec différentes associations ou collectifs. Chaque lieu a une capacité d'accueil de 10 jeunes, qui peuvent y rester de plusieurs semaines à plusieurs mois avant d'être pris en charge.

A Tours également, le squat le Plan B, géré par les équipes d'Utopia 56, a permis d'accueillir plusieurs centaines de mineur.e.s non accompagné.e.s.

En plus d'apporter un toit, nous effectuons un suivi dans les démarches administratives, médicales et/ou juridiques. Ainsi, nous faisons en sorte que ces personnes puissent reprendre leur vie en main.

En 2020, **plus de 3.000 personnes (dont plus de 1.000 enfants et près de 500 femmes seules) ont été hébergées** grâce à **notre réseau national de 300 hébergeur.se.s solidaire.s**. En moyenne, une famille ou femme seule a été hébergée pendant 23 nuitées.

Les maraudes



Nos moyens ne nous permettent pas aujourd'hui d'héberger toutes les personnes dans la rue qui en font la demande, loin de là. Pour autant, nous souhaitons apporter une écoute et une aide matérielle d'urgence aux personnes en situation de rue. Sur chacune de nos antennes, nous effectuons des maraudes de distribution de matériel et des maraudes d'information et d'orientation, nous permettant également d'assurer une veille sanitaire. **Ces maraudes sont organisées durant la journée et durant la nuit, avec une fréquence variant 3 à 7 fois par semaine en fonction des antennes.**

Des collectes sont organisées dans chaque antenne, en fonction des possibilités de redistribution, des besoins rencontrés lors des maraudes et de la fréquence de ces dernières. Ces collectes concernent principalement du matériel de couchage (tentes, couvertures et matelas), des vêtements, du thé, des chaufferettes et des kits d'hygiène. Des collectes plus larges peuvent être organisées en fonction des besoins de chaque territoire (collectes spécifiques destinées aux besoins des squats ou des campements, aux besoins des mineur.e.s placé.e.s en hébergement solidaire, etc.). Lors des

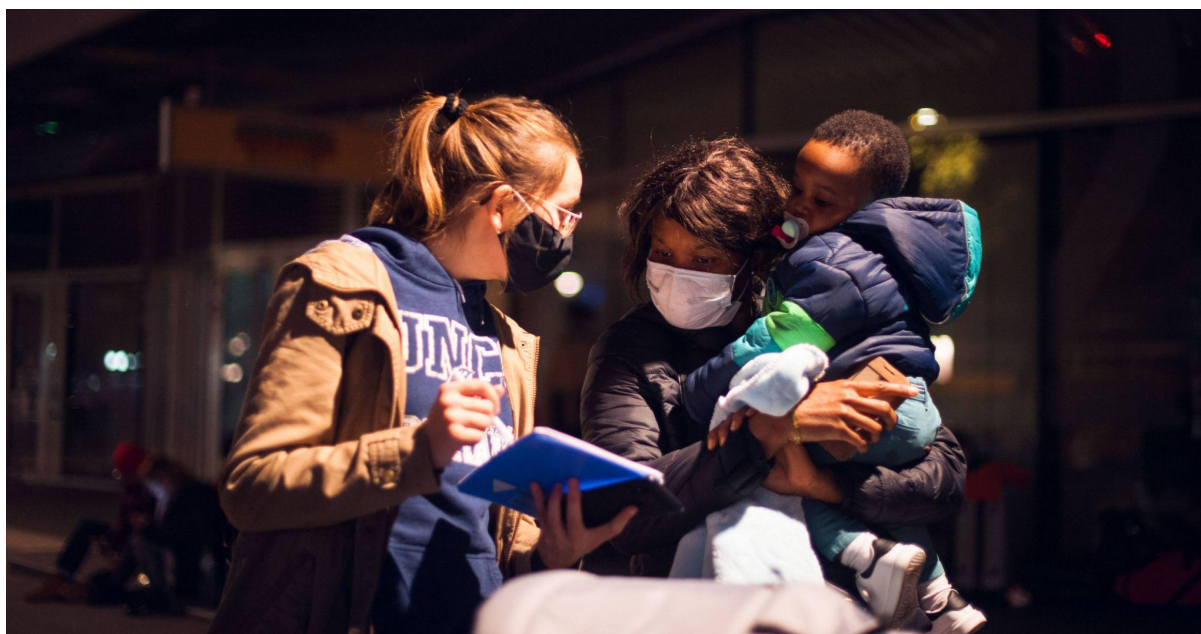
maraudes, nous veillons à comptabiliser le nombre de bénéficiaires présents et la quantité de matériels distribués par nos soins. Ces comptes rendus nous servent en tant qu'indicateurs quantitatifs pour savoir quels items sont en demande et doivent être commandés dans chaque antenne.

Nous effectuons en parallèle des maraudes d'orientation vers divers dispositifs, selon les besoins (115, alimentaire, vestimentaire ou juridique) et selon les populations (mineur.e.s isolé.e.s, majeur.e.s ou familles).

Suite au premier confinement, de nombreuses personnes ont souhaité devenir bénévoles à Grande-Synthe et à Rennes, permettant ainsi d'organiser des maraudes sur de nouvelles plages horaires et d'être ainsi davantage présents pour répondre aux besoins des personnes à la rue. De même, à partir de septembre 2020, les antennes de Toulouse et Paris ont pu augmenter le nombre de leurs maraudes avec un afflux de nouveaux bénévoles.

En 2020, sur les antennes de Calais, Grande-Synthe, Paris, Lille, Rennes et Toulouse nous avons ainsi comptabilisé **plus de 2.500 maraudes de distribution et d'information**, au cours desquelles plus de 25.000 couvertures et plus de 6.000 tentes ont été distribuées, et plusieurs milliers de personnes ont pu être équipés de vêtements. Chaque semaine, environ 1.600 personnes (dont des hommes seuls, des familles et des femmes seules) sont rencontrées lors de nos maraudes à travers les différentes antennes.

L'accompagnement



Les personnes exilées qui viennent d'arriver en France, les primo-arrivant.e.s et futur.e.s demandeur.se.s d'asile, n'ont accès qu'à très peu d'informations sur leurs droits, qui leur parviennent le plus souvent par le bouche-à-oreille dans les communautés sur place. De plus, les conditions précaires de rue relèguent souvent les démarches sociales et administratives au second plan pour les personnes exilées, alors qu'elles sont indispensables à l'évolution de leurs conditions de vie.

Les maraudes d'information d'Utopia 56 permettent, en allant vers ces personnes, de créer un lien de confiance et de les orienter au mieux vers les dispositifs adaptés à leur situation. Un suivi social est également proposé pendant les permanences dans les différents locaux d'accueil de jour. Toute personne est la bienvenue, quelle que soit sa situation administrative. Un temps d'écoute est proposé avant d'entamer l'accompagnement dans les démarches.

Ainsi, les personnes exilées peuvent mieux appréhender le fonctionnement de la demande d'asile en France et des différentes procédures (normale, accélérée, Dublin), mais également avoir un suivi social et médical, tout en étant accompagné.e.s dans leurs démarches et leurs déplacements par des bénévoles bienveillant.e.s qui, par leur simple présence, aideront à faire respecter le droit.

Le plaidoyer



En complémentarité de nos missions sur le terrain, nous nous investissons dans une mission de plaidoyer pour dénoncer les manquements graves de l'État français à ses obligations envers les personnes exilées. Nous sommes conscient.e.s que notre action ne peut se passer d'un plaidoyer exigeant et offensif envers les institutions auxquelles nous nous substituons en tant que citoyen.ne.s et que les problématiques auxquelles nous faisons face doivent être traitées en amont.

Notre expérience et notre présence sur le terrain nous placent en première ligne pour constater et identifier les dysfonctionnements des structures et dispositifs mis en place par l'Etat pour l'accueil et de la prise en charge des personnes exilées. La collecte de données et d'informations est essentielle dans notre action et alimente notre plaidoyer, nous permettant d'évaluer quantitativement et qualitativement ces manquements et dysfonctionnements, puis de les signaler et de les porter à la connaissance des autorités administratives dédiées (Défenseur des Droits, etc.) ou de mener des actions juridiques.

En 2020, nous continuons de dénoncer la politique de non-accueil de l'État français à l'égard des personnes exilées ; le non-respect des conditions matérielles d'accueil, de la mise à l'abri et de la prise en charge des mineur.e.s non-accompagné.e.s, hommes et femmes seul.e.s et familles ; la violence systémique ; et le non-respect du droit international, en amalgamant notamment politique d'immigration et asile, politique d'immigration et droit de l'enfance. Notre plaidoyer poursuit son développement autour de 7 grandes thématiques et revendications :

- l'accès à la demande d'asile ;
- la mise à l'abri ;
- l'accès aux services essentiels (eau, etc.) ;
- les mineur.e.s non accompagné.e.s ;
- les violences policières ;

- le délit de solidarité.
- les politiques migratoires européennes :
 - le règlement Dublin III
 - l'accord entre l'Europe et la Turquie
 - les accords du Touquet (accord franco-britannique)
 - l'externalisation des frontières

Nos actions de plaidoyer sont le fruit d'un travail interassociatif et se divisent entre local et national. Ainsi, dans chacune de nos antennes, nous créons des liens locaux pour réaliser ce plaidoyer avec d'autres acteurs qui œuvrent aux côtés des personnes exilées. Notre plaidoyer concernant les MNA en recours est mené avec de nombreux acteurs au niveau local et au niveau national, grâce à la collecte et à la centralisation des données que nous réalisons ensemble avec MSF. A l'image de nos activités, la problématique des MNA en recours est au cœur de notre plaidoyer. Avec MSF, nous considérons qu'il est urgent de questionner le dispositif d'évaluation de la minorité mis en place et la fiabilité des évaluations subies par ces jeunes, et de proposer une protection adaptée aux jeunes en recours. Plus de la moitié des jeunes en recours que nous accompagnons sont finalement reconnu.e.s mineur.e.s par un juge des enfants ou par la cour d'appel. Des centaines de mineur.e.s sont ainsi laissé.e.s par erreur à la rue pendant une période pouvant aller jusqu'à 18 mois. Dans le nord, nous menons de nombreuses actions de plaidoyer via La Plateforme de Soutien aux Migrants, qui coordonne la réalisation d'un état des lieux dans la région, centralise les actions de plaidoyer et mène des contentieux. La ré-ouverture de l'antenne de Grande-Synthe a été accompagnée d'un important travail inter-associatif de plaidoyer sur l'accès à l'eau et sur la prise en charge des MNA, ainsi que de référencement des dysfonctionnements relatifs aux droits fondamentaux.

Ces actions peuvent prendre la forme :

- d'articles de presse avec ou sans mention d'Utopia 56 ;
- de campagnes et publications sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser l'opinion publique sur les problématiques liées à l'immigration et à l'exil ;
- de courriers écrits aux institutions et pouvoirs publics (mairies, conseils départementaux, directions départementales de la cohésion sociale, etc.) pour alerter sur les dysfonctionnements ;
- de recueils de témoignages ;
- d'enquêtes de terrain ;
- de saisines de la Défenseure des droits ;
- de recours contentieux ;
- de moratoires ;
- d'interventions volontaires (lors du recours devant le Conseil d'Etat du journaliste Louis Witter, concernant l'éloignement systématique des citoyen.ne.s et journalistes souhaitant documenter l'action de l'Etat lors des évacuations à la frontière franco-britannique).

Un important travail est mené en amont afin de construire le plaidoyer et la communication. A cette fin, nous prenons un grand soin à améliorer la collecte des données et à faciliter le reporting, avec notamment la mise en place d'un outil de collecte commun à chaque antenne et d'une base de données inter-antenne. En 2020, nous avons ainsi commencé à diffuser l'outil Salesforce à chaque antenne. Cela nous permet de transmettre des comptes-rendus fiables et réguliers aux structures

administratives concernées. Ainsi, à Paris, le compte-rendu des mises à l'abri est quotidiennement transmis à l'Unité d'Assistance aux Sans Abris (UASA).

Nous travaillons aux côtés de nombreux spécialistes, tels que VoxPublic qui nous accompagnent sur le plaidoyer, ainsi qu'avec des avocat.e.s et juristes, qui nous prodiguent des conseils juridiques et nous aident à réaliser des contentieux. Ainsi, nous avons mis en place un partenariat avec l'Alliance des Avocats des Droits de l'Homme (AADH) et avons commencé un travail de contentieux au niveau national en 2020 avec les avocats de Droits d'urgence, qui se rendent sur le terrain à nos côtés pour observer. Au niveau local comme national, chaque contentieux est construit et mené avec des avocat.e.s. Ainsi, nous travaillons sur un recours devant le juge pour contester les verbalisations systématiques depuis mars 2020 de nos équipes à Calais lors de leurs maraudes et l'entrave de nos actions d'assistance, alimenté de courriers adressés aux plus hautes autorités, dont le président de la République Emmanuel Macron.

Par l'intermédiaire des groupements inter-associatifs dont nous faisons partie, nous partageons les informations et alimentons les rapports de nombreuses associations de défense des droits humains, telles que Amnesty, Human Rights Observers et Human Rights Watch. Ainsi, à Calais, nous participons tous les ans au rapport de Human Rights Observers et nous nous sommes joints à une campagne lancée par Amnesty en 2019 avec la sortie d'un rapport sur la criminalisation et l'entrave à l'aide associative (verbalisations, gardes à vue, violences et actions en justice), prolongée en 2020 par une étude avec un institut de sondage sur ce que les Calaisiens pensent des associations présentes dans leur ville.

En 2020, Utopia 56 a renforcé ses liens avec les médias et la presse, transmettant régulièrement des informations et des données sur les réalités et les enjeux du terrain, afin d'en informer le grand public et d'alerter l'opinion publique et les pouvoirs publics. Nous accompagnons également les médias qui souhaitent mener des investigations sur les problématiques que nous traitons et recueillir des sources et témoignages. La présence d'Utopia 56 sur les réseaux sociaux s'est également développée, en réponse notamment à une forte augmentation du suivi et du soutien de la part du public sur ces derniers. [Retrouvez les articles qui parlent de nous ici.](#)

Enfin, des liens sont aussi établis avec les décideurs politiques qui s'adressent régulièrement à Utopia 56 afin de se rendre sur le terrain et d'en constater les réalités. Ainsi, les inter-asso calaisienne et grande-synthoise ont accueilli la Défenseure des droits, des rapporteurs spéciaux des Nations Unies et des députés sur le terrain et lors de réunions à Calais en 2020. Les équipes d'Utopia 56 participent également à des échanges avec responsables politiques, notamment des députés européens, sur les problématiques auxquelles elles font face.

Nous travaillons également à construire un discours européen concernant la politique de non-accueil, afin de se structurer autour d'une communication commune aux associations œuvrant auprès des personnes exilées sur le plan européen, mais également international.

Les grandes actions 2020



En 2020, nous avons mené de grandes actions, principalement à Paris, afin de visibiliser la situation des personnes exilées à la rue et d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion publique sur le manque d'hébergement pour un grand nombre de personnes à la rue et pour dénoncer la politique d'invisibilisation mise en place.

Un premier [camp a été monté en juin 2020 au parc de la Villette](#) avec plusieurs familles afin de demander une mise à l'abri immédiate de ces dernières qui vivaient alors à la rue. La Mairie de Paris s'est mobilisée suite à cette action et a permis à l'ensemble des familles d'être relogées moins de 2 jours après le montage du camp.

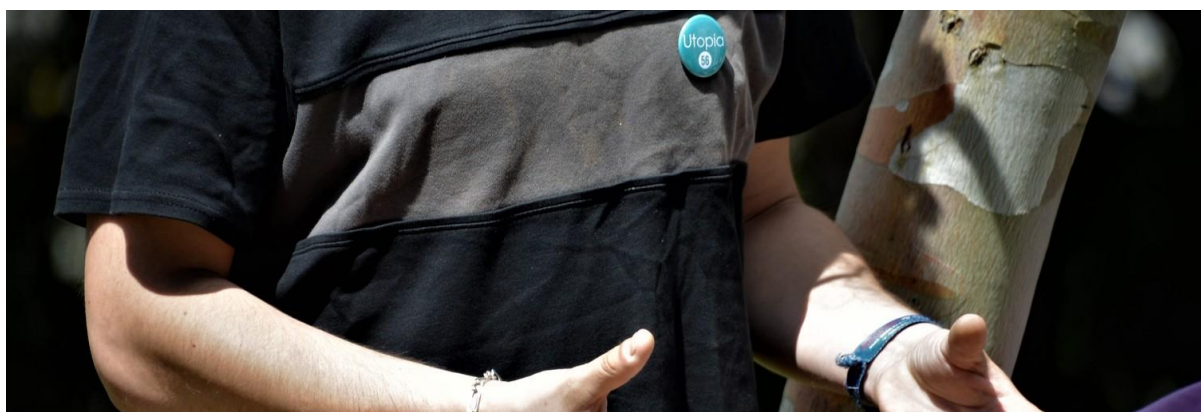
En juillet, nous avons monté aux côtés de plusieurs associations [un campement regroupant une centaine de MNA](#) à la rue dans le square Jules Ferry. L'objectif était de visibiliser la situation de ces jeunes et de demander la création d'un dispositif leur proposant une réelle prise en charge, c'est-à-dire un hébergement adapté à leur vulnérabilité ainsi qu'un accompagnement éducatif, sanitaire et social, et ce jusqu'à la décision finale du juge pour enfant statuant sur leur situation. Le campement a duré cinq semaines, jusqu'à ce que la Mairie de Paris s'engage à ouvrir un lieu d'hébergement pour 40 personnes. La réponse de la Mairie était insuffisante, mais l'action a permis de mettre en lumière la situation des MNA en recours et laissés.e.s à la rue.

Fin août, nous avons installé un [campement pour les femmes seules et familles](#) à la rue place de l'Hôtel de Ville, afin de visibiliser la situation de ces personnes et de demander des places d'hébergement. Plus de 200 personnes étaient présentes sur ce campement et ont été mises à l'abri au bout de quelques heures.

En novembre, nous avons monté un camp pour plus de [400 hommes seuls, place de la République à Paris](#), qui n'avaient pas été pris en charge lors l'évacuation du camp de Saint-Denis quelques jours avant. Cette action avait pour but de demander leur prise en charge et d'alerter sur les violences et la répression que ces derniers avaient subi lors de l'évacuation (poursuite dans les rues avec usage de gaz lacrymogènes). La violente répression des forces de l'ordre qui s'en est suivie envers les personnes exilées et les acteurs associatifs présents sur le campement place de la République a été très médiatisée et a choqué une grande partie de l'opinion publique. La Mairie de Paris et le gouvernement ont également condamné cet usage de la violence par les forces de l'ordre. Une action en justice est prévue pour 2021 suite à l'évacuation du camp de Saint-Denis et à l'action de République.

Les antennes

Utopia 56 compte 8 antennes réparties à Calais, Dijon, Grande-Synthe, Lille, Paris, Rennes, Toulouse et Tours. Chaque antenne développe des activités en répondant au contexte et aux besoins locaux ; c'est pourquoi les types d'activités peuvent différer d'une antenne à l'autre. La création d'une antenne peut également résulter de motivations diverses : la volonté d'ancien.ne.s bénévoles d'Utopia 56 de monter une action dans leur propre ville ; le souhait d'associations de rejoindre Utopia 56 ; ou la création de nouveaux projets. Ainsi, en 2020, une nouvelle antenne a vu le jour à Dijon, une autre a été réouverte à Grande-Synthe.



L'antenne de Calais s'est restructurée en 2020 autour de l'hébergement, des maraudes d'accès aux soins, des maraudes de distribution de nourriture, d'une permanence d'accueil de jour, de l'accompagnement et du suivi administratif en partenariat avec la Cabane Juridique (limitée en raison du contexte sanitaire), du recueil régulier de témoignages pour violences physiques, verbales ou psychologiques de la part des policiers lors des démantèlements et de la mise à l'abri. L'équipe est disponible 24h/24 et 7 jours/7 pour répondre aux sollicitations des personnes exilées par le biais d'un téléphone d'urgence. Les tentatives de passages en bateau vers l'Angleterre se sont particulièrement intensifiées durant l'année et les équipes d'Utopia 56 sont régulièrement appelées la nuit pour porter assistance à des personnes victimes de naufrages près des côtes, que nous mettons en relation avec les secours et/ou à qui nous distribuons de quoi se réchauffer. L'équipe de Calais se consacre également beaucoup à la protection des mineur.e.s non-accompagné.e.s, très nombreux.ses à Calais. Utopia 56 est la seule association sur le terrain qui oriente les MNA vers les

dispositifs de prise en charge après 20h. Chaque semaine, ce sont 600 à 700 individus en moyenne qui bénéficient de l'aide procurée par l'équipe de Calais.

L'antenne de Dijon développe uniquement des actions en soutien aux jeunes étranger.e.s scolarisé.e.s remis.es à la rue suite à l'obtention de leur majorité. Leur action principale consiste à leur offrir un hébergement, en lien avec un accompagnement et un suivi social, médical et juridique, ainsi qu'un soutien à la scolarisation. L'équipe de Dijon accompagne au quotidien 3 jeunes.

L'antenne de Grande-Synthe a été réouverte dans un contexte compliqué, celui du premier confinement, au cours duquel plusieurs organismes avaient dû se retirer du terrain. L'antenne s'est structurée autour de la distribution d'eau (4.000 L d'eau par jour), de la mise à disposition d'un générateur d'électricité (6 jours sur 7), de l'aide à la distribution alimentaire avec le Calais Food Collective, de maraudes d'orientation vers les structures étatiques et associations adaptées et d'information sur les risques liés au passage de la frontière (en bateau ou par camion), de l'accès aux soins médicaux, de la mise à l'abri d'urgence des majeur.e.s et mineur.e.s vers les structures de droit commun ou citoyen. Grâce à un téléphone d'urgence, l'équipe est disponible 24h/24 et 7 jours/7 pour répondre aux sollicitations des personnes exilées. En parallèle, l'équipe de Grande-Synthe vient en soutien aux MNA, en les aidant à accéder à leurs droits et en les orientant vers les dispositifs de prise en charge adaptés. L'équipe de Grande-Synthe vient en soutien à environ 500 personnes qui survivent dans différents campements informels chaque jour.



L'antenne de Lille concentre ses actions autour des maraudes d'orientation, de suivi et d'accompagnement juridique, de plaidoyer et de sensibilisation afin de demander une prise en charge par les pouvoirs publics et une mise à l'abri des personnes à la rue. L'équipe de Lille assure un important travail d'accompagnement et d'hébergement d'urgence pour plus de 10 MNA, qui attendent de rentrer dans le programme d'hébergement de long terme de notre partenaire le Centre de la Réconciliation. Dans ce cadre, une importante mobilisation de nouveaux.elles hébergeur.se.s a été réalisée afin de relancer le réseau d'hébergement citoyen. L'équipe intervient aussi régulièrement auprès des personnes isolées rassemblées au sein de La Friche Saint-Sauveur et réalise de nombreuses collectes de matériel et de nourriture. A Lille, 100 à 150 individus sont soutenus par notre équipe chaque semaine.

L'antenne de Paris a été grandement impactée par la crise sanitaire de la COVID-19. Ainsi, le réseau d'hébergement d'urgence solidaire fort de 250 hébergeur.se.s ponctuel.le.s, a été essentiel, mais insuffisant pour répondre aux nouveaux besoins du terrain. C'est pourquoi, les équipes ont développé des collaborations avec des paroisses afin d'utiliser leur infrastructure pour offrir un hébergement d'urgence, et ont mis en place des actions de visibilité via la création de campements afin d'alerter sur le manque d'hébergement. L'antenne de Paris travaille aussi sur la protection des MNA via l'hébergement, l'accompagnement, le suivi, l'organisation de sorties, de cours et de temps d'échanges, ainsi que la distribution et l'orientation. Certains hébergements de long terme pour MNA, qui partent ensuite en région via le programme Accueillons, sont coordonnés depuis l'antenne de Paris. En 2020, l'antenne de Paris s'est agrandie avec l'ouverture d'une seconde maison pour MNA à Sevran, dans le cadre du programme Accueillons. En 2020, ce sont donc deux maisons pour l'hébergement et l'accompagnement de MNA en recours présentes en région Ile-de-France en partenariat avec MSF France (Epinay-sur-Seine et Sevran). Les maraudes de distribution d'articles de couchage sont également très importantes en raison du très grand nombre de personnes exilées à la rue dans la capitale. Enfin, le contexte parisien est propice à l'organisation d'un grand nombre d'évènements de sensibilisation, de collectes et de braderies solidaires, bien que cette action ait été interrompue pendant le premier confinement. En respectant les gestes barrières, les équipes ont pu reprendre l'organisation de certains événements à partir de la fin de l'été 2020. Chaque semaine, entre 1.105 et 1.250 personnes bénéficient de l'aide apportée par les équipes de Paris.

L'antenne de Rennes s'organise autour de l'accompagnement des familles, de la distribution de matériel lors de maraudes ou directement auprès de squats, et de l'organisation d'évènements et d'actions de sensibilisation. Au printemps 2020, avec le premier confinement, l'action de maraude a dû prendre plus d'ampleur, car les organismes de terrain faisant cette action ont dû se retirer. L'équipe rennaise œuvre également à l'accompagnement, au suivi et à l'hébergement des MNA, en collaboration avec des partenaires locaux rennais, ainsi qu'avec MSF dans le cadre du programme Accueillons. Chaque semaine, entre 200 et 230 personnes sont soutenues par l'équipe de Rennes.

L'antenne de Toulouse a été montée dans le cadre du programme Accueillons afin d'héberger des jeunes mineur.e.s en recours devant le juge des enfants et accompagner les hébergeur.se.s en proposant d'aider à la scolarisation des jeunes, en organisant des journées d'activités sportives et culturelles communes et en proposant des cours de français. En parallèle, l'équipe met en place des actions de terrain via des maraudes de distribution de nourriture et de matériel de couchage, ainsi que des maraudes d'accès aux soins, et assure une présence et son aide ponctuelle dans les squats et campements divers. A Toulouse, 207 à 240 personnes sont soutenues chaque semaine.

L'antenne de Tours se concentre uniquement sur le soutien aux mineur.e.s non-accompagné.e.s. Les actions effectuées sont principalement de l'hébergement en lien avec de l'accompagnement juridique et médical, du suivi social et de la scolarisation. En 2020, l'antenne de Tours s'est agrandie avec l'ouverture d'une première maison pour MNA, dans le cadre du programme Accueillons et du dispositif local. La maison a permis de venir en appui au dispositif citoyen local d'hébergement déjà en place. Des actions de sensibilisation sont également menées à travers des conférences et présentations en écoles ou dans des cafés et bars. En 2020, l'équipe de Tours a apporté son soutien à 83 personnes.

Le bénévolat

Au quotidien, nos missions sont effectuées grâce à l'engagement de plusieurs centaines de bénévoles, soutenus par les coordinateurs.rices d'antennes. Ces bénévoles participent aussi à des actions de sensibilisation nous permettant d'informer le grand public sur les diverses problématiques et réalités que les personnes exilées rencontrent, mais aussi de recruter d'autres bénévoles.



En 2020, Utopia 56 comptait environ **2700 bénévoles**.

Les missions de bénévolat au sein d'Utopia 56 sont ouvertes à toutes et à tous.

De nombreuses personnes exilées, ayant été précédemment accompagnées par Utopia 56, s'engagent également bénévolement à nos côtés. Si cette implication peut faciliter leur insertion, elle n'est cependant pas conseillée pour tous.tes, car elle peut leur renvoyer à leur histoire personnelle.

L'investissement en termes de temps des bénévoles varie considérablement en fonction de chacun.e, des missions et des besoins du terrain. Ainsi, un.e bénévole peut s'investir 2 heures minimum par semaine, jusqu'à 10h par jour selon les antennes, sur des horaires de jour comme de nuit. Certaines missions demandent un investissement plus conséquent que d'autres, tout comme certaines requièrent d'avoir reçu une formation au préalable.

En 2020, **plus de 200 missions par jour étaient assurées par des bénévoles**, soit **plus de 70.000 journées de bénévolat par an** réalisées au sein de nos différentes antennes Utopia 56.

BÉNÉVOLES

CALAIS : 25 À 30 (5 À 12H PAR JOUR)

DIJON : 5 À 6 (1 À 2 HEURE PAR SEMAINE)

GRANDE-SYNTHÉ : 9 À 12 (6 H À 10 H PAR JOUR)

PARIS : 100 À 120 (2 À 10 H PAR SEMAINE)

LILLE : 20 À 25 (2 À 10H PAR SEMAINE)

RENNES : 80 À 90 (2 À 10 H PAR SEMAINE)

TOULOUSE : 15 À 19 (2 À 10 H PAR SEMAINE)

TOURS : 31 À 35 (2 À 10 H PAR SEMAINE)

* Pendant les confinements, les équipes étaient réduites au minimum et les bénévoles assuraient des créneaux plus conséquents, pouvant aller jusqu'à 12h par jour dans certaines antennes. En parallèle, un protocole COVID-19 avait été mis en place avec une désinfection régulière des locaux et véhicules, la réalisation de tests PCR, la mise en place d'une équipe de secours, etc.

A Calais et à Grande-Synthe, nous organisons un hébergement collectif pour faciliter la venue des bénévoles, ainsi qu'à Paris pour les volontaires en service civique. Un accompagnement dédié aux bénévoles est mis en place dans chaque antenne, proposant des formations, notamment au droit d'asile, des temps de rencontre, ainsi que des temps d'échanges formels ou informels, en groupe ou individuel.

Au niveau national, ce sont aussi **près de 300 hébergeur.se.s bénévoles et solidaires** qui sont mobilisé.e.s pour nous permettre d'offrir un hébergement d'urgence et de long terme. Au même titre que pour les équipes, un protocole sanitaire a été mis en place pour assurer la sécurité et la santé des hébergeur.se.s.

Enfin, le Conseil d'administration, le Bureau et le Comité éthique d'Utopia 56 comptent eux aussi plusieurs bénévoles investis à l'année. Ainsi, **15 à 30 personnes bénévoles sont mobilisées au niveau national dans la gestion de l'association**, et ce, de manière plus ou moins importante.

PROJETS RÉALISÉS ET FAITS MARQUANTS

L'évolution de nos activités suite à l'apparition de la COVID-19

La crise sanitaire a eu un impact désastreux sur les populations exilées qui, elles, n'avaient aucun moyen de s'informer, ni de s'équiper face à l'épidémie, et donc de se protéger et d'éviter la propagation. La fermeture de nombreux lieux d'accueil et d'accompagnement, ainsi que la suspension de distribution de nourriture et de matériel de plusieurs associations, n'ont fait qu'accroître l'isolement de ces populations, encore plus démunies et désorientées. Il était donc essentiel que nous maintenions nos actions de maraudes d'information, d'orientation et de distribution.

Notre budget de l'année 2020 n'avait cependant pas prévu de ligne budgétaire exceptionnelle pour faire face à des crises. Au départ, nous n'avions donc aucun financement pouvant être consacré à des activités supplémentaires pour répondre aux conséquences de la crise de la COVID-19. Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien de plusieurs fondations et d'entreprises qui ont répondu à notre appel pour pallier l'urgence de la COVID-19. En parallèle, nous avons lancé des campagnes de crowdfunding via HelloAsso dans chacune des antennes où nous avons des actions liées à la COVID-19, soit Calais, Lille, Paris, Rennes et Toulouse. Au total, nous avons pu récolter plus de **260.000 euros**, nous permettant de maintenir notre présence et notre efficacité sur le terrain, tout en palliant les manques et en soutenant d'autres associations.

Ces fonds nous ont permis de financer l'achat de matériel supplémentaire, de nourriture et de répondre aux besoins divers du terrain en lien avec la crise de la COVID-19 pour un total de plus de 150.000 euros. Suite au premier confinement, de nombreuses associations œuvrant sur le terrain ont pu reconstituer leurs équipes et assurer de nouveau leur présence. Les missions d'urgence développées par Utopia 56 en mars 2020 ne constituant donc plus une priorité, nous avons pu ré-orienter nos actions à partir de septembre 2020 et nous concentrer sur d'autres besoins, comme la fourniture en électricité et le développement de maraudes de distribution et d'information dans de nouvelles zones. Le solde de la somme récoltée à l'issue de la crise de la COVID-19 nous a permis de soutenir le renforcement de nos actions en 2020 et d'en assurer la continuité pour 2021.

Si la crise sanitaire de la COVID-19 a eu pour impact le renforcement de la solidarité, elle a également permis d'intensifier la collaboration inter-associative. Surtout, elle a eu le mérite de visibiliser les personnes isolées et de mettre en lumière leurs situations. La visibilisation et le travail interassociatif ont eu pour résultat l'ouverture de nombreuses places d'hébergement, permettant la mise à l'abri de plus de 10.000 personnes durant l'année.

(Ré)Ouverture de l'antenne à Grande-Synthe

Lors du premier confinement, nous avons ré-ouvert une antenne à Grande-Synthe avec une salariée et des bénévoles expérimenté.e.s pour venir en aide aux centaines de personnes vulnérables y vivant

dans des conditions inhumaines. Si la décision de revenir à Grande-Synthe avait été prise avant la crise sanitaire de la COVID-19, celle-ci a accéléré la prise de décision. La situation à Grande-Synthe semblait redevenir la même qu'il y a 5 ans, avec un nombre insuffisant d'associations et de bénévoles pour répondre aux besoins du terrain, une difficulté de collaboration entre ces acteurs et une pression policière similaire s'intensifiant.

La crise sanitaire de la COVID-19 a contraint plusieurs associations anglaises œuvrant à Calais et à Grande-Synthe à suspendre leurs activités. Ainsi, l'association Refugee Community Kitchen, qui distribuait quotidiennement plus de 2.300 repas, a dû fermer temporairement ses cuisines. Les personnes exilées présentes à Calais et à Grande-Synthe n'avaient alors plus accès à la nourriture. Afin de pallier le manque et assurer une sécurité alimentaire aux personnes vivant à la rue, Utopia 56 a soutenu financièrement la création du projet d'urgence Calais Food Collective (hébergé et soutenu par l'Auberge des Migrants), pour la distribution de colis de nourriture. Utopia 56 s'est également associée aux Restos du Coeur, qui nous ont permis d'obtenir l'équivalent de 90.000 € en nourriture, soit 3 camions remplis de 38 tonnes, entre mars et août 2020. Enfin, l'association a aussi soutenu Woodyard (hébergée et soutenue par l'Auberge des Migrants), en finançant une partie de leurs frais et du bois de chauffage. L'équipe de Woodyard a ainsi pu rester en place et fournir du bois aux personnes exilées afin qu'ils puissent cuisiner et réchauffer la nourriture.

En sus, l'équipe de Grande-Synthe effectuait une distribution d'eau, qui a pu cesser suite à plusieurs courriers et réunions avec la Mairie de Grande-Synthe. L'unique point d'eau a pu être déplacé à proximité des principaux lieux de vie, permettant ainsi de couvrir ce besoin. Un point de recharge pour les téléphones avait également été installé par l'équipe auprès du point de distribution d'eau, et a cessé d'être tenu suite au déplacement du point d'eau. Enfin, une maraude pour aller à la rencontre des personnes exilées et une maraude pour les accompagner vers les services et structures nécessaires ont été organisées grâce à deux équipes mobiles. En complément de ces maraudes, une maraude d'urgence avec un téléphone d'astreinte disponible 24h/24 a également vu le jour, afin de venir en soutien aux personnes exilées lorsque les autres organisations ne sont plus présentes sur le terrain.

Duplication des maisons pour MNA

En 2020, deux nouvelles maisons ayant pour mission de permettre l'hébergement et l'accompagnement de MNA ont vu le jour, sur le modèle de la maison d'Epinay-sur-Seine ouverte en 2019. Une première maison a ouvert ses portes en octobre à Sevrans en collaboration avec MSF, tandis qu'une seconde maison entièrement gérée par Utopia 56 a ouvert en novembre à Tours. Chacune de ces maisons peut accueillir entre 10 à 15 jeunes.

La maison de Sevrans 1

A Sevrans, les bénéficiaires sont des MNA qui souhaitent poursuivre leur démarches de reconnaissance de minorité afin d'être régularisé.e.s en France, mais avec des situations médicales particulières qui nécessitent un suivi approfondi de la part de MSF.

L'objectif de cette maison est d'offrir une étape transitoire aux jeunes entre la rue et l'hébergement chez des particuliers au sein de notre réseau d'hébergeur.se.s citoyen.ne.s. Cette étape dure au minimum 2 mois et peut être prolongée jusqu'à ce que la situation médicale du ou de la jeune soit suffisamment stable pour permettre un hébergement favorable chez des hébergeur.se.s citoyen.ne.s.

Les équipes d'Utopia 56 et MSF gèrent le fonctionnement de ce lieu ensemble. Le suivi des dossiers juridiques et médicaux des jeunes est assuré par MSF France, tandis que l'accompagnement social, scolaire et concernant l'hébergement est assuré par Utopia 56.

La maison de Tours



A Tours, l'équipe d'Utopia 56 s'est spécialisée dans l'accompagnement des mineur.e.s non accompagné.e.s et a développé une véritable expertise sur ce sujet. Les résident.e.s sont soit des jeunes MNA entamant des démarches de reconnaissance de minorité en Indre-et-Loire, soit des jeunes d'Ile-de-France orienté.e.s et suivi.e.s par l'équipe de MSF France. Nos capacités d'accueil étant plus importantes que le faible nombre de jeunes en recours juridique en Indre-et-Loire, nous avons pris la décision d'élargir à des jeunes en recours en Ile-de-France.

De même que pour les autres maisons, l'objectif de celle de Tours est de construire une étape transitoire pour les jeunes entre la vie dans la rue et l'intégration d'un réseau d'hébergeur.se.s citoyen.ne.s. L'hébergement dans la maison dure entre 3 et 8 mois et permet aux équipes de construire un lien de confiance avec les jeunes. A l'issue de cette période, les jeunes intègrent soit le dispositif Accueillons au niveau national, soit le dispositif local à Tours.

L'antenne d'Utopia 56 à Tours est développée de sorte à pouvoir offrir des cours et activités tout au long de la journée, et ce, en dehors de la maison. Ainsi, la maison n'est pas ouverte en journée.

Les équipes d'Utopia 56 gèrent le fonctionnement du lieu, en parallèle de l'accompagnement social, scolaire et concernant l'hébergement. Le suivi des dossiers juridiques et médicaux des jeunes est ensuite assuré soit par des partenaires locaux pour les jeunes en recours en Indre-et-Loire, soit par MSF pour les jeunes en recours en Ile-de-France.

Collaboration avec des paroisses et lieux alternatifs en Ile-de-France

Un des impacts majeurs de la crise sanitaire de la COVID-19 a été la réduction du nombre de nouveaux.elles hébergeur.se.s solidaires rejoignant notre réseau. Cela a contraint nos équipes à développer d'autres solutions pour répondre aux besoins des personnes sur le terrain. Ainsi, nous avons mis en place une collaboration avec diverses paroisses et lieux alternatifs, qui ouvrent régulièrement leurs portes afin d'héberger les personnes exilées les plus vulnérables. En 2020, 3 paroisses et 2 lieux alternatifs hébergeaient en alternance en Ile-de-France. Notre objectif est de pouvoir maintenir ces partenariats mis en place lors de la crise sanitaire et d'en développer de nouveaux.

Création d'une antenne Utopia 56 à Dijon

Une ancienne bénévole de Paris, résidant désormais à Dijon, a contacté l'équipe d'Utopia 56 afin de créer une nouvelle antenne d'Utopia 56. Bien que cette action n'ait pas de lien direct avec la crise sanitaire de la COVID-19, l'antenne a vu le jour durant cette dernière, à l'été 2020. La problématique traitée à Dijon diffère des problématiques traitées dans les autres antennes, puisqu'elle porte sur les mineurs non accompagné.e.s remis à la rue par l'aide sociale à l'enfance une fois devenu.e.s majeur.e.s, alors même qu'ils sont encore scolarisé.e.s et qu'ils n'ont pas démarré leurs démarches en vue de l'obtention d'un titre de séjour. Par conséquent, les bénévoles de l'antenne de Dijon recherche des hébergements pour que ces jeunes majeur.e.s puissent être logé.e.s jusqu'à la fin de l'année scolaire, leur offrant le temps pour entamer leurs démarches de régularisation et/ou d'obtenir leur diplôme.

Cette antenne permet de faire le constat des difficultés de sortie d'un dispositif de prise en charge, en l'occurrence celui de l'ASE, et ses limites. Première antenne d'Utopia 56 à traiter de cette problématique, elle permet de réfléchir aux actions les plus adaptées afin d'accompagner au mieux vers une sortie définitive et une transition vers le droit commun, et d'en faire l'expérimentation. L'objectif sera par la suite de pouvoir mettre en place des activités similaires dans les autres antennes qui font également face à cette problématique.

STRUCTURATION D'UTOPIA 56

Depuis l'essaimage de notre association dans plusieurs villes de France, un de nos principaux objectifs demeure la structuration et la consolidation des antennes existantes. La stabilisation du développement des différentes antennes facilite en retour la définition d'un projet national qui s'adapte selon les régions et les besoins, avec un modèle type d'antenne qui peut se dupliquer. L'entité nationale permet d'harmoniser notre politique d'actions et de communication, tout en laissant de l'autonomie aux antennes quant aux actions à mettre en œuvre en fonction des besoins de son territoire. C'est pourquoi, même si nos actions restent similaires dans leur principe, certaines antennes d'Utopia 56 mettent davantage l'accent sur l'une ou l'autre de nos missions.

Pour structurer et consolider une antenne, Utopia 56 finance des locaux, des véhicules et leur entretien, des postes salariés de coordinateurs.rices et tous outils nécessaires au bon fonctionnement d'une antenne.

En 2020, dans la continuité du processus de structuration mené ces deux dernières années, les capacités et effectifs des antennes ont été renforcés. En 2018 et 2019, nous avons ainsi pu embaucher des coordinateurs.rices salarié.e.s pour les différentes antennes, exceptées celles de Tours et Rennes. En 2020, nous avons pu continuer notre démarche et embaucher une coordinatrice salariée pour l'antenne de Rennes, ainsi qu'une coordinatrice salariée pour l'antenne de Tours et deux responsables (un temps plein et un mi-temps) pour la maison de MNA de Tours. Deux postes de coordinateur.rice.s salarié.e.s ont également été créés en lien avec la réouverture de l'antenne de Grande-Synthe, et deux postes de responsable pour la nouvelle maison pour MNA à Sevrans 1.

Le renforcement des capacités et des effectifs a également pris place au niveau national avec l'embauche de deux coordinatrices nationales afin de venir en appui aux coordinateurs.rices locaux.les et d'assurer le lien entre les différentes antennes, en facilitant notamment le partage des bonnes pratiques et la mutualisation des outils. Un poste de coordinateur.rice national.e pour le programme Accueillons a également été ouvert. Enfin, un nouveau poste a été créé pour superviser et développer la communication de l'association.

Ainsi, en 2020, Utopia 56 comptait 17 salarié.e.s (équivalent 16,5 ETP) dont 6 travaillant dans les maisons du programme Accueillons et dans celle du dispositif local.

Le Conseil d'administration a également accueilli 5 nouveaux membres bénévoles et a élu 2 co-présidents pour le nouveau Bureau.

Le bien-être de nos équipes, qu'elles soient salariées ou bénévoles, est également une de nos préoccupations majeures. En raison du développement de l'association, de la croissance de ses activités et du nombre de bénévoles, volontaires et salarié.e.s œuvrant en son sein, Utopia 56 s'est investie pour demeurer un espace sûr, sécurisant et accueillant pour tou.te.s. A cette fin, les membres du CA et les coordinatrices nationales ont travaillé à la rédaction d'un règlement intérieur, davantage adapté au nombre de nos effectifs que la charte actuelle des bénévoles. Des séances individuelles de suivi par un.e psychologue sont proposées gratuitement pour chaque membre (3 séances par personne), ainsi que des séances en groupe, notamment à la suite d'actions de terrain

importantes (évacuation de camps, etc.). Plusieurs formations sont également disponibles pour les équipes bénévoles et salariées en présentiel ou en ligne, dont des formations liées au travail sur le terrain organisées par Action Contre la Faim (“Sécurité personnelle”, “Accueil et écoute bienveillante”, etc.), mais aussi des formations sur le recueil et l’identification des violences sexuelles et sexistes.

Durant l’année 2020, un important travail autour du harcèlement a été réalisé aux côtés d’Égalité à la page. Conscientes des fléaux que sont tous types de discriminations, de harcèlements, d’abus, de violences physiques ou psychologiques qui peuvent sévir au sein des collectifs, les équipes d’Utopia 56 ont pris l’initiative de se doter d’une plateforme en ligne, ouverte à toutes et à tous permettant de signaler tout comportement ou action allant à l’encontre de nos valeurs, ainsi que d’un protocole clair permettant de traiter ces signalements, et ce, sous la vigilance d’un comité d’écoute ayant pour mission d’appliquer ce protocole. La plateforme de signalement (Signalement.net) sera accessible à partir de juin 2021. Plusieurs formations en lien avec cette plateforme vont également être proposées, en sus d’une formation sur son utilisation : une formation d’une demi-journée sur l’identification de comportements abusifs pour les bénévoles et services civiques avec l’association En avant toute(s) ; une formation d’une journée entière pour les salarié.e.s et membres du CA sur l’identification et le recueil de témoignages des victimes ; et une formation délivrée par une personne de signalement.net pour les administrateurs.rices de la plateforme (quelques membres du CA, une bénévole non membre du CA et les deux coordinatrices nationales).

PARTENAIRES, SUBVENTIONS ET ADHÉRENTS

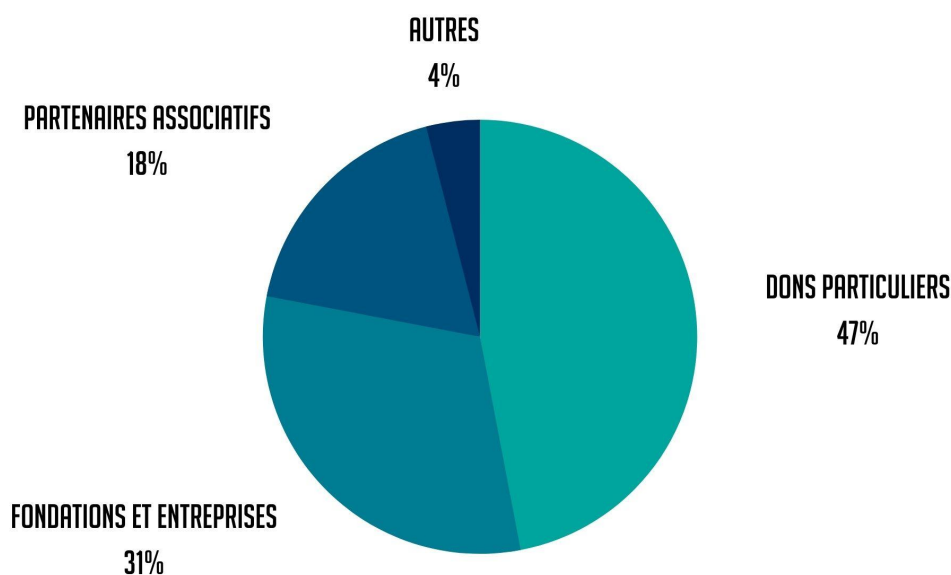
Notre association ne demande, ni n'accepte de fonds étatiques. En 2020, notre financement était principalement constitué de dons faits par des particuliers (notamment par le biais de campagnes de crowdfunding), de fonds octroyés par des fondations et entreprises soumises à charte éthique et de fonds issus de la mise en place de partenariats associatifs.



Contrairement à 2019, nous n'avons comptabilisé presque aucun financement issu de l'organisation d'un événement caritatif en raison de la crise sanitaire.

Entre 2019 et 2020, l'ensemble de nos coûts ont doublé. Cette importante évolution s'explique en grande partie par notre volonté de répondre aux nouvelles exigences du terrain posées par la crise sanitaire de la COVID-19 et pour laquelle nous avons été grandement soutenus par nos donateurs particuliers et partenaires financiers. La création de deux nouvelles maisons pour héberger les MNA en recours et le développement de notre programme Accueillons avec MSF expliquent également cette hausse.

Recettes : 957,567 € / Dépenses : 799,778 €



LISTE PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE TERRAIN

Action Contre la Faim	First aid support team	Maison des associations de Lorient
Association des Métiers de l'Art et de la Culture (AMAC)	Gamelle de Jaurès	Maître Hélène Perrault
Association l'Aubière	Gamelles pleines	Médecins du Monde
Auberge des Migrants	Gisti	Médecins Sans Frontières France
Banta!	Groupe Logement du 14/10	Médecins Solidarité Lille
Bulles solidaires	Happart	Mobil refugee support
Cabinet d'avocats Adventis	Help Refugees	MRAP 35
Calais Food Collective	Human Rights Observers	Paris d'exil
CFA Saint Grégoire	L'Église de la Réconciliation	Passer'elles
Chrétiens migrants	L'Absurde	Planning Familial
Cœurs résistants	L'Association Autrement	La Plate-forme de Soutien aux Migrants (PSM)
Coexister	L'Auberge de Jeunesse Stéphane Hessel	Rail
Collectif Chinonais	L'Écart	Refugee Community Kitchen
Collectif d'aide aux Migrants de St Pierre des Corps	La Cabane Juridique	Refugee women's center
Collectif de Loches	La Cimade	Réseau Education Sans Frontières (RESF)
Collectif de restaurateurs solidaires	La Cravate Solidaire	Réseau Louis Guilloux
Collectif Lochois	La librairie Meura	Restos du Coeur
Collectif Russel	La Table de Jeanne Marie	Safe passage
Collectiv'Aid	Langue et communication	Sciences Po Lille
Coup d'pouce	La Ligue des Droits de l'Homme (LDH)	Secours Catholique
Croix rouge	Le Cèdre	Secours Populaire
Culture du Coeur	Le Cinéma National Populaire (CNP)	Solidarité Migrants Wilson
D'Ici ou D'Ailleurs (DIDA)	Le collectif "Nos Yeux ouverts"	Sock en Stock
Droit Au Logement (DAL)	Le Collectif St Pierre	Solidarity Border
De nombreux artistes locaux (Capsul Collectif notamment)	Le grand théâtre Olympia de Tours	SOS refoulement
De nombreux bars tourangeaux (The Winchester / Le Buck Mulligan's / Le Balkanik, etc.)	Le Temps Machine	UAIR - Union des associations de Rennes
Dom'asile	Le Théâtre de la Verrière	Un Petit Bagage d'Amour
Emmaüs	Les midis du MIE	Un toit c'est un droit
Entourage	Les Habitants Associés (LHA)	Université François Rabelais
EXOD : Les exilé.e.s ont des droits	Mairie de La Riche	Uno's Bar
	Maison Sésame	Woodyard

ORIENTATIONS 2021

En 2021, notre raison d'être demeure le soutien aux personnes exilées et isolées grâce à la mobilisation citoyenne et la sensibilisation du plus grand nombre, afin de changer le regard sur l'immigration et casser les préjugés et idées préconçues quant aux personnes exilées et isolées. Nos objectifs pour y parvenir sont :

- La stabilisation et pérennisation des 8 antennes en place ;
- Le développement de partenariats associatifs locaux ;
- Le soutien à la création de nouvelles antennes ;
- La multiplication de notre dispositif d'hébergement solidaire pour les mineur.e.s non-accompagné.e.s avec l'ouverture de nouvelles maisons d'accueil via le programme Accueillons, mais aussi en dehors de celui-ci via nos dispositifs locaux ;
- La mobilisation de nouveaux.elles hébergeur.se.s, et ce, en fonction des évolutions des mesures sanitaires, afin de renforcer nos réseaux d'hébergement citoyen ;
- La consolidation de la structure salariale en renforçant le nombre des effectifs salariés de l'association afin d'assurer une coordination et un appui solide à l'action de l'ensemble des bénévoles, volontaires en service civique et stagiaires ;
- L'amélioration de nos outils de collecte de données sur le terrain ;
- L'amplification de nos actions de plaidoyer avec l'embauche d'un.e salarié.e qui en aura la charge, notamment sur les questions liées à la non prise en charge des MNA et aux enjeux relatifs aux droits fondamentaux ;
- Le développement du pôle communication ;
- Le renforcement du bien-être de nos équipes, par le biais d'un meilleur accompagnement, de formations, de temps d'échanges, de mise à disposition d'outils et d'un hébergement mieux adapté pour les bénévoles et volontaires en service civique en mission dans nos antennes.

Utopia 56

Mobilisation pour les exilé.e.s